



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2019 - 49		
Avis direct (expert délégué) Date : 02/09/2019	Objet : Destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>) et de Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) dans le cadre de la rénovation d'un centre culturel et associatif – Commune de Fessenheim (68)	Avis : favorable avec recommandation

La Commune de Fessenheim souhaite rénover et transformer trois bâtiments publics en un centre culturel et associatif. Les travaux prévus et la localisation des nids sont les suivants :

- Bâtiment A : ravalement de façade et remplacement des tuiles. 1 nid d'Hirondelle de fenêtre et 1 trace d'ancien nid sont présents. Le nid peut être conservé.
- Bâtiment B : réfection de la toiture, agrandissement du bâtiment. 3 nids d'Hirondelle de fenêtre se trouvent sur ce bâtiment. Ils seront impactés par les travaux. La nouvelle toiture n'étant pas favorable à l'installation de nids d'Hirondelle, il est proposé de compenser ces 3 nids par l'installation de nids artificiels sur le bâtiment A.
- Bâtiment C : isolation extérieure et remplacement de la toiture. 1 nid de moineau se trouve au niveau de la charpente. Un nichoir sera installé sur ce bâtiment.

Les travaux seront réalisés après le départ des espèces, soit à partir de septembre 2019. Les nids compensatoires seront installés avant le 20 mars 2020. Une étude est en cours pour augmenter le nombre de nids compensatoires pour les Hirondelles de fenêtre et de nichoirs pour le Moineau domestique. La localisation des nids a été validée par la LPO Alsace. Le suivi de l'occupation des nids mis en place devra être prévu sur 2 ans.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population locale d'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et de Moineau domestique (*Passer domesticus*) ?

Supports de réflexion

CERFA

Pj1 - notice explicative

Pj2 – axonométrie du site actuel et projeté

Pj3 – vue du projet

Pj4 – Echanges avec la LPO

Pj5 – Repérages des nids et photos

Pj6 – Localisation des futurs nids

Pj7 – Exemples de nids envisagés

photos chantier

Analyse du CSRPN

Expert délégué : Bruno FAUVEL

Les consignes des mesures prévues permettront le maintien des espèces. Toutefois, la compensation pour l'Hirondelle de fenêtre doit s'établir sur une autre base pour tenir compte du taux d'utilisation, soit deux nids artificiels pour un nid détruit.

Une recommandation sera émise.

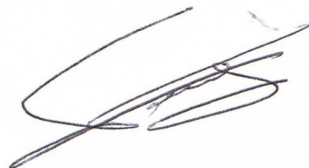
Avis du CSRPN

Favorable avec recommandation.

Recommandation

Un nid détruit sera compensé par un minimum de deux nids artificiels.

Bruno FAUVEL
Expert-délégué, vice-président de la commission
dérogation espèces protégées du CSRPN Grand Est

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the typed name and title.